



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

*Convocation envoyée le 12 septembre 2025*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42  
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 32  
Nombre de procurations : 8

### **Membres présents :**

|                              |                                       |                                 |
|------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN   | Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM    |
| Madame Nathalie KOENDERS     | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Laurent GOBET          |
| Monsieur Thierry FALCONNET   |                                       | Monsieur Nicolas SCHOUTITH      |
| Monsieur Rémi DETANG         | Monsieur Antoine HOAREAU              | Monsieur Christophe AVENA       |
| Madame Sladana ZIVKOVIC      | Monsieur Nicolas BOURNY               | Monsieur Lionel SANCHEZ         |
| Monsieur Jean-François DODET | Madame Céline TONOT                   | Monsieur Gérard HERRMANN        |
| Madame Françoise TENENBAUM   | Madame Nadjoua BELHADEF               | Monsieur François SARRON-PILLOT |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT        | Monsieur Patrick CHAPUIS        |
| Monsieur Dominique GRIMPRET  | Monsieur Hamid EL HASSOUNI            | Monsieur Didier RELOT           |
| Madame Danielle JUBAN        | Madame Brigitte POPARD                | Monsieur Patrick BAUDEMONT      |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD  | Monsieur Guillaume RUET               | Monsieur Philippe BELLEVILLE    |

### **Membres absents :**

|                                    |                                                                            |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| Madame Monique BAYARD              | Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF                  |
|                                    | Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU              |
|                                    | Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN                      |
|                                    | Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |
|                                    | Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI             |
|                                    | Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM             |
|                                    | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ           |

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES****Association Audace d'entreprendre – « L'Audace d'entreprendre de 10 à 70 ans » -  
Demande de soutien financier**

La Métropole vise à favoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes sur son territoire. Cet objectif inscrit au projet métropolitain 2022-2030 se décline à travers plusieurs actions visant à faire de Dijon un territoire d'innovation et de créativité.

Cela passe notamment par l'appui au fonds d'investissement à l'innovation comme le FRI, Fonds régional d'innovation, en partenariat avec Bpifrance et la Région Bourgogne Franche-Comté, le soutien financier à différents opérateurs du territoire qui œuvrent en faveur de l'entrepreneuriat innovant comme par exemple l'incubateur régional DECA BFC ou le soutien au dispositif régional des Entrep' du Réseau entreprendre, et plus largement en soutien à la dynamique entrepreneuriale sous toutes ses formes à travers les réseaux BGE et Initiative 21. La Métropole est également active dans la structuration des écosystèmes santé, agroalimentaire et numérique pour favoriser les échanges entre Recherche et entreprises, la création d'entreprises, mais également tout au long de la vie d'entrepreneur : programme d'accélération, lieux dédiés, aides et financements... Par ailleurs, elle s'attache à sécuriser le parcours résidentiel des porteurs de projet à travers la SEM patrimoniale D3B récemment créée qui porte en gestion l'offre d'hébergement des locaux Agronov sur Bretenière, les locaux Godrans opérés par le Village by CA et pilote un nouveau projet de construction d'un bâtiment baptisé TECHNOV pour l'accueil de startups et activités liées aux nouvelles solutions technologique et numérique.

Dans ce contexte, la manifestation « L'Audace d'entreprendre » qui mobilise plus de 80 partenaires œuvrant pour l'entrepreneuriat sur le territoire avec ce caractère unique d'un tel événement ancré sur la métropole, s'inscrit pleinement dans les objectifs métropolitains pour favoriser l'émulation, mettre en lumière des projets, des réussites entrepreneuriales, donner à d'autres l'envie de se lancer, d'entreprendre, et favoriser les mises en relation.

La société éponyme porteuse de l'événement a été créée l'an dernier, dont Jean-Philippe Girard, ex-dirigeant d'Eurogerm, en est le président.

La 1<sup>ère</sup> édition de l'Audace d'entreprendre s'est tenue en octobre 2024 au Zénith de Dijon. Le bilan de l'événement a permis de saluer une initiative très porteuse notamment en faveur de la jeunesse, avec 3 979 visiteurs dont 1 800 jeunes de 10 à 25 ans (140 primaires, 218 collégiens, 772 lycéens, 612 études supérieures, soit 17 organismes de formation impliqués, 122 enseignants accompagnateurs).

La 2<sup>ème</sup> édition est programmée le 9 décembre prochain et se tiendra à nouveau au Zénith de Dijon.

Le programme est adapté en tenant compte de l'expérience de la précédente édition sur un format laissant une dimension encore plus importante aux échanges et rencontres entre spécialistes de l'entrepreneuriat et porteurs de projet toujours selon un cheminement : Découverte / Création/ Reprise / Rebond. La dimension « Campus » sera plus fortement valorisée au vu du succès de l'événement auprès des jeunes, en mobilisant les experts pour ces différents publics : primaires et collégiens, lycéens, post-bacs, avec un partenariat renforcé notamment avec l'UBE, BSB, les écoles d'ingénieurs ESEO/ESTP, mais aussi l'Ecole des métiers, le Groupe Alternance, Germes d'entrepreneurs, Entreprendre pour apprendre, Les Entrep', et 100 000 Entrepreneurs.

Le programme se décline avec une matinée en séance plénière, la mise en réseaux en visitant les stands et à travers un programme dense de conférences données l'après-midi, un Jeu se tiendra également sur cette séquence sur le thème « Qui aura l'Audace de s'associer » sur le modèle du fameux jeu télévisé Qui veut être mon associé ? qui permettra parmi la sélection des projets d'accompagner par un coaching dédié le gagnant du jeu.

Enfin, il est prévu une soirée pour les chefs d'entreprises et étudiants dans le cadre de rencontres spécifiques entre entreprises et « le Campus » de l'Audace, avec un prix étudiant remis suite aux pitches de projets réalisés au cours de l'événement, et une séance unique de mobilisation des startups du territoire dans ce cadre.

Comme l'an dernier, Dijon métropole est sollicitée en soutien financier de l'événement. Une aide de 25 000 euros avait été attribuée en 2024 pour soutenir le lancement de la 1<sup>ère</sup> édition. De nombreux mécènes et sponsors accompagnent aussi la réussite de l'événement.

Il vous est proposé de renouveler la participation financière de la Métropole à cet événement, en contrepartie de l'implication de la Métropole dans plusieurs tables rondes ou conférences, la tenue d'un stand co-porté par l'agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest et les équipes de la Direction du développement économique et Enseignement supérieur de la métropole, pour rencontrer et échanger avec des entrepreneurs ou porteurs de projets lors de cette journée, l'implication des équipes dans les différentes sessions d'organisation de l'événement et son évaluation a posteriori.

Pour cette deuxième édition, le soutien proposé sous la forme d'une subvention sera complété par un affichage promotionnel de 35 affiches sous des abribus dans toute la ville du 26 novembre au 3 décembre, ainsi qu'un relai promotionnel de l'événement dans les newsletters, magazine et site internet de la collectivité.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 20 000€ à l'association « L'Audace d'entreprendre » pour l'organisation de son événement « L'Audace d'entreprendre de 10 à 70 ans » qui se tiendra le 9 décembre 2025 au Zénith de Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur l'exercice 2025.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 40             | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0            | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 8 PROCURATION(S) |                        |